

CR AG APEL du Rhône 18 novembre 2017

L'APEL d'établissement est le référent du projet éducatif de l'établissement.
Cette année nous fêtons les 50 ans des APEL.
Nous dépendons du « secteur 6 » de l'APEL du Rhône.

⇒ Adhésions APEL

4 niveaux d'APEL : nationale -> académique -> départementale -> établissements
Chaque APEL d'établissement reverse 17,10 €/adhérent à l'APEL du Rhône.

Les 17,10 € reversés à l'APEL du Rhône sont répartis comme suit :

- Cotisation à l'APEL académique : 2,7 €
- Cotisation à l'APEL nationale : 3 €
- Le magazine « Famille et Education » que chaque adhérent reçoit de janvier à décembre à domicile : 4,8 €

Reste donc à l'APEL du Rhône 6,60 € pour : l'organisation de conférences, colloques, les frais fixes liés aux locaux et emploi à temps plein de 3 salariés, l'animation et la formation des APEL d'établissement.

⇒ Subventions

L'APEL du Rhône a reversé l'année dernière 45.000€ pour **60 dossiers**.
Ils ont reçu 101 dossiers de demandes de subventions.

Différentes sortes de subventions :

- « Fils rouge » dossiers envoyés au président d'APEL présent à cette AG dans les semaines à venir - date limite de réception des dossiers 15 mars 2018
- « Numérique » - date limite réception du dossier 7 décembre 2017
- « Pédagogique »
- « Projet pédagogique » - date limite rection dossier 01 mars 2018
- « BEP/ASH » - date limite de réception du dossier 01 mars 2018

⇒ Concours de crèches

Pour les établissements qui souhaitent participer : date limite de réception du dossier 07/01/2018.

⇒ Les services que propose l'APEL du Rhône à l'APEL d'établissement :

1/ ICF : Info et Conseils aux familles

Ce service permet d'informer les APEL d'établissement sur : le handicap, l'orientation et la formation
4 pôles : orientation / école inclusive / école et monde professionnel / problèmes éducatifs

2/ Ecole inclusive

C'est le relai entre les APEL et l'APEL du Rhône

3/ RPE : Rencontres Parents Elèves

Organisé par l'APEL départementale -> kit clé en mains.

Ce sont des groupes de travail et de communication constitué de parents d'élèves, enseignants et APPEL.

C'est un moyen de communiquer différemment avec les différents acteurs de l'établissement scolaire sur un thème choisit à l'avance (8 thèmes possibles : orientation, métier de parents...).

⇒ Dates à retenir

12 décembre 2017 : réunion nouveau président d'APEL d'établissement

20 janvier 2018 : colloque « osons positiver nos relations » à Lyon

30 janvier 2018 : soirée formation président, secrétaire et trésorier des APEL

08 février 2018, 30 avril 2018, 14 juin 2018 : soirée présidents d'APEL

24 avril 2018 : soirée remise des subventions

Du 1 au 3 juin 2018 : colloque « transmettre » à Rennes

⇒ Mettre en place une RPE ?

⇒ Etudier les différentes subventions